

Hervé GUYOMARD, Directeur Scientifique Agriculture, INRA  
Jean Marc CALLOIS, Directeur du département Territoires, Irstea  
André TORRE, Directeur national des Programmes PSDR



Paris, le 17 juillet 2014

Chers/es Collègues

Etant donné les états d'avancement respectifs au niveau national et en régions, le lancement officiel du programme PSDR 4 est prévu pour la rentrée de septembre 2014, sur la base d'un appel à propositions national et de déclinaisons régionales.

Ce lancement s'appuiera sur la réaffirmation des principes scientifiques de PSDR. Depuis PSDR 3, la gouvernance du programme est marquée par la séparation des fonctions de pilotage des attentes des régions et des partenaires de terrain d'une part, et de l'évaluation de la qualité de la recherche d'autre part. Grâce à cette réforme et à la mise en place d'un Conseil Scientifique indépendant et indiscutable dans ses compétences, il a été possible d'augmenter de manière significative la qualité scientifique des programmes PSDR. En particulier par un suivi scientifique et un accroissement des exigences, incitations et contrôles en la matière, dans lesquels le Conseil a joué son rôle.

La réputation de PSDR repose sur le fait qu'il s'agit d'un programme de recherche finalisée, capable de garantir des productions scientifiques issues d'une méthodologie rigoureuse, évaluables et publiées dans de bons supports nationaux et internationaux.

Nous tenons en particulier à réaffirmer les principes suivants, garants d'une exigence de scientificité :

- PSDR est un programme de recherche national, piloté par les Instituts et décliné en régions
- Les projets s'appuient sur un Appel à propositions national (avec déclinaisons régionales), comportant un texte qui indique clairement une problématique scientifique et un positionnement des Instituts, en particulier liés aux dimensions de développement régional et territorial
- Le Conseil Scientifique est une instance indépendante, dont le mandat et les attributions sont établies par les Instituts de tutelle
- La procédure d'évaluation scientifique des projets, puis des notes annuelles d'avancement, est réalisée par le Conseil Scientifique.

Hervé GUYOMARD

Directeur Scientifique Agriculture,  
INRA

Jean Marc CALLOIS

Directeur du département  
Territoires, Irstea

André TORRE

Directeur National des  
Programmes PSDR